

## ARRETE MUNICIPAL n° 2025.33

**Objet :**  
**Réservation domaine public**  
**pour travaux**  
**route des belhiardes**

### **Le Maire de la Commune de SAINT-JORIOZ,**

- ◆ Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L.111-1 ; L.131-1 ; L.511-1
- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2213.2,
- ◆ Vu le Code de la Route, et notamment l'article R 411-21-1, R.411-8, R.417-10-10°
- ◆ Vu la demande présentée par la société BROYER FRERES sise au 151 chemin de roman 73420 MERY
- ◆ Considérant qu'il y a lieu de régler la circulation afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

La société BROYER FRERES, représentée par M. BROYER Rémi est autorisée à occuper la chaussée à hauteur du 684 route des belhiardes pour le stationnement d'un camion grue afin de lever une charpente.

A cette occasion, la circulation sur cette voie sera interdite.

Cette installation est autorisée pour la journée **du jeudi 20 mars 2025**

### **Article 2 :**

Une déviation sera mise en place par la société en charge des travaux via la route de la vieille église et la route du port.

La signalisation ainsi que la sécurité des piétons devront également être assurées par le demandeur

### **Article 3 :**

Tous les Agents de la Force Publique seront chargés de l'exécution de ce présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le présent arrêté sera :

- ◆ TRANSMIS A :
  - ✓ Monsieur l'Adjudant Chef, Commandant la gendarmerie de Saint-Jorioz,
  - ✓ Monsieur le chef de service de la police municipale de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la Directrice Générale des Services de Saint-Jorioz,
  - ✓ Madame la responsable du pôle finance de la commune de Saint-Jorioz
  - ✓ Le demandeur : : BROYER FRERES : [broyerfreres@gmail.com](mailto:broyerfreres@gmail.com)
  - ✓ Pour information et exécution chacun en ce qui les concerne.
- ◆ Diffusé sur le site internet de la mairie : [www.saint-jorioz.fr](http://www.saint-jorioz.fr)

A SAINT-JORIOZ  
Le 17.03.2025

Le Maire

Michel BEAL

